

# Appel à projets : Innovation et transitions pour le tourisme culturel

## REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Appel à projets ouvert jusqu'au 31/12/2027.

## Présentation du dispositif

Accompagner la création ou le développement d'activités touristiques de sites culturels ou patrimoniaux ligériens permettant une pleine valorisation de leurs richesses auprès des clientèles touristiques.

Cet appel à projets vise spécifiquement les projets engagés sur l'innovation et les transitions numériques et écologiques.

## Conditions d'attribution

### Qui peut candidater ?

#### — Entreprises éligibles

Cet appel à projets est ouvert aux acteurs économiques du tourisme culturel (Associations - Entreprises, Collectivités - Institutions - GIP). Il s'adresse aux propriétaires et exploitants (personnes physiques ou morales publiques et privées) de sites culturels et patrimoniaux déjà ouverts au public ou souhaitant s'ouvrir à une activité touristique régulière adossée à leur activité principale de site culturel.

#### — Critères d'éligibilité

Le site culturel/patrimonial doit:

- présenter une qualité architecturale ou patrimoniale remarquable,
- disposer d'un potentiel touristique basé sur une offre structurée,
- proposer ou souhaiter proposer une activité marchande ou une billetterie,
- être ouvert ou comptant ouvrir au moins 6 mois par an à l'issue du projet, et pendant les vacances scolaires (exclusion possible des vacances de Noël).

### Pour quel projet ?

#### — Présentation des projets

Chaque projet doit répondre à au moins l'une des thématiques suivantes :

- **Innovation** : projet proposant une innovation de produit, de procédés ou un regard renouvelé sur le patrimoine,
- **Numérique** : usage des technologies numériques au profit de l'amélioration des visites (réalité augmentée, outils

immersifs et sonores, digitalisation du parcours de visite),

- **Transition écologique/durabilité** : investissements pour une expérience durable/écologique du visiteur (actions de développement des mobilités douces pour l'accès au site, outils de sensibilisation à la transition écologique...) ou pour le fonctionnement écologique de l'établissement (actions pour la meilleure gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie, des achats, du bruit, de l'air, de l'intégration paysagère).

## — Dépenses concernées

Sont éligibles :

- la création d'un nouveau produit touristique culturel innovant, une nouvelle expérience patrimoniale de visite, appropriation de nouveaux usages et de nouvelles technologies,
- la création ou l'amélioration significative d'aménagements et équipements d'espaces dédiés à l'accueil du public (espaces pédagogiques, d'accueil du public, accessibilité, accueil de cyclotouristes, petite restauration...).

---

## Montant de l'aide

### De quel type d'appel à projets s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'une subvention.

Dans le cadre de la création d'un produit touristique culturel innovant.

- plancher de dépenses subventionnables (HT) : 5 000 €,
- plafond de dépenses subventionnables (HT) : 100 000 €,
- taux de subvention 40%.

Dans le cadre de la création ou amélioration significative d'aménagements et équipement d'espaces dédiés à l'accueil du public :

- plancher de dépenses subventionnables (HT) 5 000 €,
- plafond de dépenses subventionnables (HT) 100 000 €,
- taux de subvention 30%.

En complément ou non d'une subvention et selon le besoin financier, le prêt régional [Pays de la Loire AGIR Tourisme](#) pourra être proposé.

---

## Informations pratiques

### Comment candidater ?

#### — Auprès de quel organisme

Le dossier complet de demande d'aide doit être déposé sur le portail des aides avant l'engagement des dépenses.

Pour toute information : Direction de l'entreprise et de l'innovation au 02 28 20 51 71 ou à [tourisme@paysdelaloire.fr](mailto:tourisme@paysdelaloire.fr).

---

## Organisme

### REGION DES PAYS DE LA LOIRE

- 1 rue de la Loire  
44966 NANTES

---

## Déposer son dossier

- [https://les-aides.paysdelaloire.fr/account-management/prod-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https:%2F%2Fles-aides.paysdelaloire.fr%2Fles-aides%2F%23%2Fprod%2Fconnecte%2FF\\_AAP\\_TCP%2Fdepot%2Fsimple&jwtKey=jwt-prod-portail-depot-demande-aides&footer=https:%2F%2Fles-aides.paysdelaloire.fr%2Fles-aides%2F%23%2Fprod%2Fmentions-legales,Mentions%20I%20C3%A9gales.\\_self](https://les-aides.paysdelaloire.fr/account-management/prod-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https:%2F%2Fles-aides.paysdelaloire.fr%2Fles-aides%2F%23%2Fprod%2Fconnecte%2FF_AAP_TCP%2Fdepot%2Fsimple&jwtKey=jwt-prod-portail-depot-demande-aides&footer=https:%2F%2Fles-aides.paysdelaloire.fr%2Fles-aides%2F%23%2Fprod%2Fmentions-legales,Mentions%20I%20C3%A9gales._self)